



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 069-200058493-20240925-C_20240925_04-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20240925_04

BUDGET PRINCIPAL 2024 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Le 25 septembre 2024 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 18 septembre 2024 s'est réuni en session ordinaire à sur le territoire de la commune de RILLIEUX-LA-PAPE - Salle Simone VEIL - 347 rue Capitaine Julien sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Véronique GIROMAGNY, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Anne REVEYRAND, Joëlle SECHAUD. *Communes* : Bruno THUET (Brignais), Bruno LASSAUSAIE (Chasselay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Mattia SCOTTI (Ternay) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Mamadou DIALLO (Caluire-et-Cuire), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Thierry DUCHARNE (Charly), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mont-d'Or), Christophe THIMONET (Feyzin), Rémy RIBAS (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genais), Pierre GERVAIS (Limonest), Quentin BALAYE (Lissieu), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Gilbert SUCHET (Montanay), Christian AMBARD (Oullins-Pierre Bénite), Germain LYONNET (Quincieux), Cyrille BOUVAT (St Cyr-au-Mt-d'Or), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Stéphane FERRARELLI (Curis-au-Mt-d'Or), Damien PAUME (Dardilly), Eric RAMOS (Jonage), Eric VINCENT (La Mulatière), Laure SABOUREAU (Rillieux-la-Pape), Thierry DILLENSEGER (Vourles).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Corinne SUBAÏ (Métropole de Lyon) à donne pouvoir à Vinciane BRUNEL (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Jean-Philippe CHONÉ (Communay) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny)
Alain LEGRAS (Corbas) donne pouvoir à Véronique GIROMAGNY (Métropole de Lyon)
Agnès GARDON-CHEMAIN (Écully) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Eric PEREZ (Métropole de Lyon)
Daniel SEGOUFFIN (Vernaison), donne pouvoir à Michel CASTELLANO (Millery)

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2024-01-12-00003 en date du 12 janvier 2024 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n° C_20240214-02 et le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 14 février 2024 ;

Vu la délibération n° C-20240320/08 adoptant le budget primitif 2024 lors du Comité syndical du 20 mars 2024 ;

Conformément à l'instruction M57, il est demandé aux membres du Comité de bien vouloir décider, au titre des décisions modificatives de l'exercice 2024 du Budget Principal, l'inscription sur la section d'Investissement en prévision des crédits suivants, **en Décision Modificative n°1** :

Section de d'Investissement :

En dépenses d'Investissement, cette décision modificative n°1 concerne l'ajustement de prévisions entre chapitres pour un montant total de **+112 700,00 € répartis comme suit** :

- **+2 000,00 €** sur le chapitre 16 « *Emprunts et Dettes*», article 165 : régularisation de la prévision pour les dépôts et cautionnements de la location de la salle Candela meme somme en recette ;
- **+110 700,00 €** sur le chapitre 4581 « *Opération sous mandat* » article 4581106 (700€) et à l'article 4581114 (110 000€) : dépenses pour les travaux en co maîtrise d'ouvrage pour les communes de ST Didier Chemin du colin et Millery rue Gilbert Favre, (même somme en recettes d'investissement).

En recette d'Investissement, il est proposé de réajuster les crédits ouverts pour un total de **+112 700,00 €** pour constater :

+2 000,00€ sur le chapitre 16 « *Emprunt et Dettes* » article 165 : ajustement de la provision pour les dépôts et cautionnements de la location de la salle Candela ;

- **+110 700,00 €** sur le chapitre 4582 « *Opération sous mandat* » : recettes pour les travaux en co maîtrise d'ouvrage pour les communes de St Didier et Millery .

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTÉ PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses de fonctionnement				
011	Charges à caractère général	13 463 900,00	0,00	13 463 900,00
012	Charges de personnel	3 288 000,00	0,00	3 288 000,00
014	Atténuations de produits	17 820 000,00	0,00	17 820 000,00
023	Virement à la section d'investissement	13 805 118,32	0,00	13 805 118,32
042	Opérations d'ordre entre sections	325 000,00	0,00	325 000,00
65	Autres charges de gestion courante	400 064,00	0,00	400 064,00
66	Charges financières	2 390 000,00	0,00	2 390 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
Total des Dépenses de Fonctionnement		51 502 082,32	0,00	51 502 082,32
Recettes de fonctionnement				
002	Excédent antérieur reporté fonct.	527 402,04	0,00	527 402,04
013	Atténuation de charges	1 000,00	0,00	1 000,00
042	Opérations ordres entre transfert	30 000,00	0,00	30 000,00
70	Produits des services	722 500,00	0,00	722 500,00
73	Impôts et taxes	44 981 359,28	0,00	44 981 359,28
74	Dotations et participations	394 821,00	0,00	394 821,00
75	Autres produits gestion courante	4 494 000,00	0,00	4 494 000,00
76	Produits financiers	351 000,00	0,00	351 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total des Recettes de Fonctionnement		51 502 082,32	0,00	51 502 082,32

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses d'Investissement				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	20 032 620,06	0,00	20 032 620,06
040	Opération d'ordre entre section	30 000,00	0,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	200 000,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 906 675,00	2 000,00	12 908 675,00
20	Immobilisations incorporelles	340 868,77	0,00	340 868,77
21	Immobilisations corporelles	104 733,82	0,00	104 733,82
23	Immobilisations en cours	36 294 100,63	0,00	36 294 100,63
27	Autres immobilisations financières	3 005 000,00	0,00	3 005 000,00
4581	Opérations pour compte de tiers	824 080,77	110 700,00	934 780,77
Total des Dépenses d'Investissement		75 738 079,05	112 700,00	75 850 779,05
Recettes d'Investissement				
021	Virement section de fonctionnement	13 805 118,32	0,00	13 805 118,32
024	Produits des cessions	12 000,00	0,00	12 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	325 000,00	0,00	325 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 467 000,99	0,00	28 467 000,99
13	Subventions d'investissement	1 584 219,60	0,00	1 584 219,60
16	Emprunts et dettes assimilées	26 730 056,68	2 000,00	26 732 056,68
27	Autres immobilisations financières	1 701 048,70	0,00	1 701 048,70
4582	Opérations pour compte de tiers	1 113 634,76	110 700,00	1 224 334,76
Total des Recettes d'Investissement		75 738 079,05	112 700,00	75 850 779,05

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président

Le Comité syndical :

VOTE les crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le 27/09/2024

ID : 069-200058493-20240925-C_20240925_04-DE



Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

Nombre de délégués votants : 46 (123 voix)

Nombre de délégués avec 8 voix : 10 (dont 2 pouvoirs)

Nombre de délégués avec 2 voix : 7 (dont 1 pouvoir)

Nombre de délégués avec 1 voix : 29 (dont 4 pouvoirs)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.